

INFO LOUP

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE *et vous !*

ER a ition
ÉAL TIC

OM

CULTIVER L'AMBICTION, ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE



Rendez-vous

**SALON PALETTE
2025**

C'est à vous

**LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES
SONT OUVERTES**

Votre planète & vous

**POURQUOI STÉRILISER
SON CHAT ?**

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE**

**PERMANENCE
FUNÉRAIRE
24H/24 • 7J/7**

Les 2 Rives **01 75 86 62 48**
www.pompes-funebres-2rives.com

VOTRE AGENCE LA PLUS PROCHE EST SITUÉE AU :

**70 rue Claude Monet
78955 Carrières-sous-Poissy**

Poissy • Chanteloup-les-Vignes • Cornilans-Sainte-Honorine • Éragry-sur-Oise
Triel-sur-Seine • Osny • Vernouillet • Colombes • Asnières-sur-Seine

L V C
COMMUNICATION

RÉGIE PUBLICITAIRE
DU MAGAZINE INFOLOUP

*Commerçants, artisans, entrepreneurs,
vous souhaitez faire connaître votre activité ?*

Pour tout conseil ou réservation
de votre espace publicitaire : Pascal GAUTHIER

06 80 71 07 07

SUIVEZ
LE PHÉNIX
CENTRE ARTISTIQUE & NUMÉRIQUE // CHANTELOUP-LES-VIGNES

sur Instagram




phenix.clv

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

 **aqualia** |  **sefo**
Votre compagnie des eaux

<https://aqualia-eau.com>

CULTIVONS l'ambition de notre jeunesse

*Avec un accompagnement
adapté, chacun peut
révéler son potentiel*



Chères Chantelouvaies,
chers Chantelouvais,

À Chanteloup-les-Vignes, nous mettons tout en œuvre pour accompagner nos lycéens et étudiants sur le chemin de la réussite. À travers la Cité Éducative, nous avons renforcé notre engagement pour leur offrir un cadre propice à l'apprentissage, à l'orientation et à l'épanouissement. Le programme Ambition Réussite (AMBRE), que vous découvrirez dans le dossier de votre *Infoloup & Vous* incarne parfaitement cette dynamique en apportant un accompagnement sur mesure à nos jeunes.

Depuis son lancement en 2022, AMBRE a prouvé son efficacité. Chaque année, ils sont de plus en plus nombreux à franchir les portes de l'Espace Jean-Louis Borloo pour participer à ce programme qui leur offre bien plus qu'un simple soutien scolaire. Il leur donne les outils pour se projeter, pour dépasser les doutes et les barrières qu'ils peuvent se mettre, parfois par manque d'informations, parfois par manque de confiance. Combien de jeunes se disent encore : « Ce n'est pas pour moi », « C'est trop compliqué », « Je n'y arriverai pas » ? La Cité Éducative est là pour leur prouver le contraire.

En trois ans, les résultats sont au rendez-vous. Nos lycéens réussissent mieux au baccalauréat, avec des taux de réussite et de mentions en constante augmentation. Ce n'est pas un hasard. C'est le fruit d'un travail collectif, où les enseignants, les professionnels et les familles jouent un rôle clé aux côtés des jeunes. Mais c'est aussi la preuve qu'avec un accompagnement adapté, chacun peut révéler son potentiel et envisager un avenir à la hauteur de ses ambitions.

Cette année encore, nous avons accueilli une nouvelle promotion de lycéens prêts à s'investir pleinement dans ce programme. Pendant deux ans, ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé : aide méthodologique, préparation aux examens, ateliers de confiance en soi, rencontres avec des étudiants et des professionnels, sorties culturelles et visites d'écoles. Tout est mis en place pour qu'ils puissent faire les meilleurs choix pour leur avenir et s'ouvrir à de nouvelles opportunités.

Mais notre engagement en faveur des jeunes ne s'arrête pas là. Pour les étudiants, la Ville propose également l'AME - Allocation Municipale Étudiante, une bourse qui leur est attribuée en contrepartie de leur participation à certains

événements municipaux ou à un tutorat avec un lycéen chantelouvais. Cette ambition pour la jeunesse a d'ailleurs été saluée le 5 mars dernier, lors de la visite des équipes appelées à travailler sur les « Quartiers de demain », venues découvrir l'ensemble des actions menées dans le cadre de la Cité Éducative Simone Veil. Une belle occasion de mettre en lumière le travail exceptionnel mené au quotidien par nos professionnels et partenaires éducatifs. La force de notre projet réside dans cette alliance éducative, qui unit enseignants, associations, services municipaux, parents et acteurs locaux autour d'un objectif commun : donner à chaque jeune les moyens de réussir.

À tous les jeunes chantelouvais qui hésitent encore : osez croire en vos rêves et donnez-vous les moyens de les atteindre. Chanteloup sera toujours à vos côtés pour vous accompagner vers la réussite !

Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines



SOMMAIRE

MARS-AVRIL 2025

N°62

INFOLOUP ET VOUS ! magazine municipal bimestriel
Mairie de Chanteloup-les-Vignes
37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou
Rédacteur en chef : Kévin Lelong
Rédaction & création graphique : service communication
Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr
Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes, GPSEO,
Adobe Stock, Freepik, (sauf mention contraire)
Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Tirage : 4 500 exemplaires.
Dépôt légal : Mars 2025

Si vous ne recevez pas l'*Infoloup et vous !* dans votre
boîte aux lettres. Signalez-nous ce problème par
téléphone : 01 34 01 10 50 ou par mail :
communication@chanteloup-les-vignes.fr

Des magazines sont aussi disponibles dans les
équipements de la ville.

- Restez connecté*
- [chanteloup-les-vignes.fr](https://twitter.com/chanteloup-les-vignes.fr)
 - facebook.com/chantelouplouvignes
 - x.com/ChanteloupLV
 - [newsletter e-loup](mailto:newsletter@chanteloup-les-vignes.fr)
 - [phenix.clv](https://www.instagram.com/phenix.clv)
 - [chanteloupjeunes](https://www.instagram.com/chanteloupjeunes)

5 RENDEZ-VOUS
5 - FERMETURE DE L'ÉGLISE SAINT-ROCH
6 - VOTRE PROGRAMME CULTUREL
7 - INSTALLATION DU CLSPDR

12 VOUS Y ÉTIEZ

C'EST À VOUS 8
8 - JEUNESSE
10 - FAMILLE
11 - SENIORS

14 ON VOUS DIT TOUT !
CULTIVER L'AMBITION,
ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE

16 BOUGEZ VOUS !

17 MATCHEZ AVEC CLV

18 VOTRE PLANÈTE & VOUS !

20 VOS ENTREPRISES & VOUS
UNE NOUVELLE
LAVERIE EN VILLE

21 VOTRE TERRITOIRE & VOUS
COMMUNAUTÉ URBAINE
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

22 TRIBUNE LIBRE

23 AGENDA

VOS ÉLUS vous reçoivent SANS RENDEZ-VOUS

de 10h à 12h / en Mairie
Renseignements **01 34 01 10 50**

Samedi 8 mars
Permanence Maire-adjoint

Samedi 22 mars
Permanence Maire

Samedi 5 avril
Permanence Maire-adjoint

Samedi 12 avril
Permanence Maire



L'ÉGLISE SAINT-ROCH fermée à partir du 10 mars



La Ville a annoncé la fermeture de l'église Saint-Roch au public à compter du **lundi 10 mars**, par arrêté municipal. Cette mesure préventive, bien que difficile, s'impose suite aux résultats d'une étude récente révélant d'importants désordres sur l'édifice, dont la construction s'est achevée en 1518 selon les archives départementales.

Depuis plus de dix ans, la Ville surveille avec attention l'état de l'église. En 2015, des jauges avaient déjà été installées afin de suivre l'évolution de fissures apparues sur plusieurs parties du bâtiment. Toutefois, la situation s'est aggravée au cours des derniers mois avec l'apparition de fissures plus marquées et de soulèvements du dallage, à l'intérieur de l'église.

Face à ces dégradations, la Ville a mandaté le cabinet Mosaïque Ingénierie France pour une analyse approfondie de la structure et l'élaboration de recommandations techniques. L'étude, réalisée en fin d'année à l'aide d'une modélisation 3D, a mis en évidence des pathologies évolutives menaçant l'intégrité du bâtiment. Les experts ont notamment constaté la présence de fissures le long du poteau de façade, ainsi que des fissures multidirectionnelles sur le mur de façade. De plus, la chapelle Saint-Vincent présente une ouverture marquée, indiquant une désolidarisation avec la structure principale. L'affaissement du sol et sa dégradation accentuent encore ces problèmes.

« Le rapport souligne que ces dégradations sont en constante évolution et qu'elles exigent une intervention immédiate pour garantir la préservation du patrimoine », explique le maire, Catherine Arenou. La Ville va, sans attendre, engager des études complémentaires afin de programmer des travaux conservatoires qui auront pour objectif de stabiliser l'édifice.

LE CHIFFRE DU MOIS

5@

Pour la cinquième année consécutive, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a été décorée de cinq @, soit la plus haute distinction possible du label national Territoires, Villes et Villages Internet ! Une reconnaissance qui consacre les efforts de Chanteloup pour proposer des services innovants chaque année : comme les ateliers culturels proposés au musée numérique du Phénix.

La parole est à vous

L'association AVEC invite les habitants à s'exprimer sur leurs envies ! Un questionnaire a été mis en place pour recueillir vos impressions sur les activités actuelles et connaître celles que vous aimeriez voir proposées dès la prochaine saison, à partir de septembre. Votre avis est précieux : ces retours permettront non seulement d'adapter l'offre de l'AVEC, mais aussi d'orienter la programmation culturelle de la Ville pour 2025-2026. Que vous soyez adhérent ou non de l'association, vous pouvez répondre au questionnaire en ligne et contribuer à façonner une offre culturelle locale qui vous ressemble !



ÇA SE PASSE à Chanteloup !

Pour être sûr de ne rien rater des événements municipaux et associatifs, un agenda des manifestations est désormais affiché directement sur la façade de la mairie !

Où retrouver votre agenda ?

- Sur les panneaux d'affichage et dans les structures municipales
- Dans votre magazine Infoloup & Vous en 3^e de couverture
- En ligne sur chanteloup-les-vignes.fr





SALON PALETTE & Palette junior

Le Salon d'art Palette revient du **samedi 22 au vendredi 28 mars**, avec cette année pour thème « l'Envers ». Les amateurs de peinture et de sculpture exposeront leurs œuvres au Phénix, réunis autour de deux artistes d'honneur Nathalie Girault, artiste peintre et Françoise Rossi, sculptrice. Les prix seront remis lors du vernissage, samedi 22 mars, autour d'un buffet et d'une animation musicale proposée par l'association Jazz en Vignes. Exposition gratuite et ouverte à tous !

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles
01 39 27 11 77
secretariat.dir.culture
@chanteloup-les-vignes.fr
Entrée libre

LAISSEZ PARLER votre plume !



Photo : Sunhi Mang © ADAGP

Avis aux amoureux des mots ! Cette année, le Printemps des Poètes célèbre la poésie volcanique du 14 au 31 mars 2025. À Chanteloup, l'AVEC, en partenariat avec la Ville, le Centre Social Espoir, FRAEC et la Maison du Cirque, vous invite à participer à un atelier d'écriture haut en couleurs **le samedi 15 mars**.

Animé par Benoîte VANDESMET (théâtre), Angel XUAN ZHANG (danse chinoise) et Agathe (cirque), cet atelier ouvert à tous vous permettra d'explorer la poésie sous différentes formes artistiques. Poètes et poétesses, amateurs ou confirmés, vous êtes invités à partager vos créations lors d'une scène ouverte : lisez votre poème, exposez vos écrits ou confiez la lecture à une autre voix.

+ D'INFOS

Pour participer, contactez association.avec@orange.fr.
Entrée libre



4 JOURS 100% théâtre

Du 10 au 13 avril, Chanteloup-les-Vignes met le spectacle vivant à l'honneur en proposant au public de découvrir en famille les meilleures créations théâtrales du territoire. De nombreuses compagnies des villes avoisinantes participent à cet événement gratuit et ouvert à tous. Au programme : Arlequin du pavé, Les jeux dits de la Bruyère, La Compagnie des Elles et des Ils, les Comédiens de la Tour, la Maison du Cirque et de Voix de Scènes.

Retrouvez le programme complet sur chanteloup-les-vignes.fr

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles
01 39 27 11 77
secretariat.dir.culture
@chanteloup-les-vignes.fr
Participation au chapeau

PLONGEZ DANS LES COULISSES de l'UNESCO !



Le jeudi 24 avril, la Ville de Chanteloup-les-Vignes vous propose une sortie culturelle exceptionnelle à la découverte de la maison de l'UNESCO.

Au fil d'une visite guidée, explorez les missions de cette organisation mondiale dédiée à l'éducation, la science et la culture. Vous aurez l'occasion d'en apprendre davantage sur son fonctionnement, ses valeurs et son impact à travers le monde. Vous traverserez les espaces emblématiques de l'établissement, découvrant les œuvres d'art exceptionnelles qu'abrite la maison de l'UNESCO : de Miro à Picasso, de Giacometti à Calder, ou bien encore son Square de la Tolérance et son Jardin japonais... une collection unique se déploie au fil du parcours.

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

01 39 27 11 77

secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Sortie payante sur réservation

CARMEN ET LES SORTILÈGES avec le GPSOrchestra !



Le vendredi 4 avril, le GPSOrchestra investit Le Phénix pour un concert exceptionnel sous la direction du talentueux chef d'orchestre Jean-Luc Fillon.

Cet orchestre d'harmonie, reconnu sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, rassemble des musiciens passionnés et engagés. Avec son projet inclusif et fédérateur, il vise à démocratiser l'accès à la musique et à encourager la rencontre entre artistes de tous horizons. Venez vivre une expérience musicale unique et laissez-vous envoûter par les airs de Carmen et les Sortilèges !

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

01 39 27 11 77

À partir de 10 ans

Entrée payante



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION : une mobilisation collective pour Chanteloup

Le 11 février, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a installé son Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR). Ce dispositif réunit élus, représentants de l'État, forces de l'ordre, associations et bailleurs sociaux. L'analyse des chiffres a révélé une baisse de la délinquance, fruit d'un travail collectif.

Au-delà de la répression, l'éducation, la santé, la culture et l'insertion sont au cœur des priorités pour offrir des perspectives aux jeunes. Cette coopération entre institutions et acteurs locaux s'inscrit dans une stratégie globale de prévention et d'amélioration du cadre de vie.



Retour sur LA FÊTE DU MANGA DES YVELINES

Le 19 février, Chanteloup-les-Vignes a accueilli la 2^e édition de la Fête du Manga des Yvelines qui a réuni plus de 300 jeunes (et moins jeunes), venus de tout le département pour célébrer la culture manga !

Organisé par la Ville, l'AVEC et l'association Mémoire et BD, en partenariat avec la maison d'édition KI-00N, cet événement a permis au public de rencontrer des mangakas de renom comme Loui, Red Flower, Nina Hayer, Diane Truc et Djiguito. Débats, dédicaces, ateliers de dessin et animations se sont enchaînés tout au long de la journée, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

En point d'orgue de cette édition, les jeunes participants ont eu le privilège de repartir avec un exemplaire du manga "Yin Yang Théorie", une œuvre collective signée par 11 artistes, spécialement créée pour célébrer l'égalité filles-garçons.



Ateliers de dessin
L'AVEC a proposé toute l'après-midi des ateliers pour apprendre les bases du dessin de personnages.



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli cette 2^e fête du manga ici, à Chanteloup. Nous cherchons toujours à proposer à nos jeunes des rendez-vous qui leurs parlent et qui puissent aussi nourrir une réflexion. C'était le cas en mettant à l'honneur un thème essentiel : l'égalité filles-garçons. C'était important pour nous de soutenir un festival qui porte ces valeurs, parce que l'égalité se construit aussi à travers la culture et le partage !

Sandrine Chiaretto
Adjoint au Maire déléguée à la culture





Fresque géante
Un espace d'expression libre où chacun a pu dessiner et écrire autour du thème de l'égalité filles-garçons.



Rencontres et dédicaces
Les visiteurs ont pu échanger avec les mangakas et suivre un débat autour de leurs œuvres.

Concert dessiné
Autre moment fort de la journée : le concert dessiné en live avec le Paname Symphony Orchestra. Une expérience artistique et musicale unique où deux dessinateurs ont créé des œuvres en direct, projetées sur écran géant, accompagnées par la musique envoûtante de l'orchestre.



Affiches pour l'égalité filles-garçons
Les collégiens chantelouvais ont présenté leurs créations réalisées dans le cadre du concours organisé pour l'événement.



Festival des pépites sonores : Minuit

Comme chaque année, la Ville accueille le festival musical spécialement conçu pour les enfants « Les Pépites Sonores », en partenariat avec le Sax, espace musical d'Achères. Les petit(e)s chantelouvais(e)s sont invités au Phénix le mercredi 9 avril prochain (14h30) pour un spectacle mêlant musique et illustrations : Minuit par la Compagnie du Grain à moudre. Dans cette histoire librement inspirée du Vicomte pourfendu d'Italo Calvino, deux musiciens et une illustratrice vont fusionner pour allier concert et dessins sur de la musique jazz, électro pour offrir un moment magique.

+ INFOS
Le Sax
01 39 11 86 21
lesax-acheres78.fr
Entrée payante



À VOS MARQUES...

Prêts ? Chassez !



Les petits chantelouvais ont rendez-vous **mercredi 2 avril** au Parc Champeau pour la grande chasse aux œufs de la Ville ! Les enfants pourront partir, accompagnés de leurs parents, à la recherche des gourmandises en chocolat cachées dans le parc (qui sera réservé le temps de l'événement). N'oubliez pas de venir avec un petit sac pour ramasser les œufs en plastique éparpillés dans tout le parc ! Ceux-ci seront échangés contre des œufs en chocolat à la fin de la partie.

+ D'INFOS

L'aire de jeu sera accessible de 14h à 16h30 aux enfants de petite section au CM2 accompagnés de leurs parents.

PIERRE ET LE LOUP s'agrandit !



Bonne nouvelle pour les familles ! La crèche municipale Pierre et le Loup s'agrandit grâce à des travaux financés par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, dans le cadre du dispositif d'abattement de la TFPB en quartier prioritaire.

Désormais, un nouveau local poussettes attendant à la crèche est mis à disposition des parents pour faciliter leur quotidien. Un autre espace entièrement rénové permettra également aux professionnels de la crèche d'organiser des activités autour de la parentalité. Une amélioration bienvenue pour le confort des familles !

Un air DE FAMILLE



LES INSCRIPTIONS 2025-2026 sont ouvertes

Depuis septembre 2019, l'inscription est obligatoire à partir de trois ans. Par conséquent, les parents des enfants qui entrent en petite section de maternelle (enfants nés en 2021), ou venant d'emménager dans la commune, sont invités à les inscrire jusqu'au 31 mars au guichet unique (désormais situé au 2 rue Paul-Gauguin sur le parking de l'Espace culturel Paul Gauguin) aux horaires suivants et sur rendez-vous :

- **lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h ;**
- **vendredi de 9h15 à 11h45.**

+ D'INFOS

Guichet unique
01 73 16 72 98



Comment inscrire votre enfant ?

Le dossier unique d'inscription est téléchargeable sur le site de la Ville ou sur l'Espace Citoyens. Il peut également être directement retiré en mairie et au guichet unique. En effectuant cette démarche, vous aurez également la possibilité d'inscrire vos enfants aux services périscolaires et extrascolaires de la Ville. Votre dossier rempli et accompagné des pièces demandées devra être transmis au guichet unique par mail : inscriptionenfance@chanteloup-les-vignes.fr ou directement sur place. Le dossier unique permet aux usagers de ne pas avoir à fournir, à plusieurs reprises, les mêmes documents pour accéder aux services publics municipaux. Un dossier famille, unique et personnalisé, est proposé aux habitants de la ville. Attention les dossiers incomplets ne seront pas traités !

Une fois votre dossier réceptionné et traité : le guichet unique reprendra contact avec vous. Après l'enregistrement, un certificat d'inscription scolaire vous sera délivré. Ce dernier devra être apporté lors du rendez-vous d'inscription avec l'école désignée, étape obligatoire pour valider l'inscription de votre enfant.

ALERTE FRAUDE :

Tentative d'usurpation d'identité bancaire de la Ville

Un email frauduleux, « ceciletallon26@gmail.com », prétend informer que la Ville change de coordonnées bancaires. Si vous recevez ce mail, ne répondez pas, ne téléchargez aucune pièce jointe, ne cliquez sur aucun lien suspect, supprimez immédiatement le message et faites vous connaître auprès des services municipaux au 01 34 01 10 50 ou par mail à mairie@chanteloup-les-vignes.fr ».

Nous vous rappelons qu'aucun paiement ne peut être effectué par virement bancaire pour payer les factures émises par la Ville de Chanteloup-les-Vignes. Les seuls modes de paiement sont en ligne, via l'Espace Citoyens, ou en personne, au Guichet Unique. Nous vous invitons à redoubler de vigilance et à ne pas changer vos modes de règlements habituels pour la facture du mois de février 2025 qui sera disponible dans votre Espace Citoyens le 10 mars 2025.

seniors !

MARS BLEU : Bougeons pour notre côlon !

Dans le cadre de Mars bleu 2025, mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, la Ville vous propose un challenge ludique et sportif : le Défi Connecté !

Le Défi Connecté, c'est quoi ?

Un défi 100 % gratuit via l'application Kiplin, où l'objectif est de cumuler un maximum de pas en marchant ou en courant, seul ou en équipe. Une fois l'application téléchargée vous pouvez rejoindre le groupe « Chanteloup-les-Vignes » afin de comptabiliser vos pas avec tous les Chantelouvais. Une manière dynamique de prendre soin de sa santé tout en soutenant la prévention du cancer colorectal !

Du 12 mars au 2 avril 2025, mobilisons-nous ensemble : en famille, entre amis, ou même entre voisins. Le challenge est ouvert à tous, quel que soit l'âge ou la condition physique. Alors, prêts à relever le défi et à bouger pour votre santé ?

Pourquoi participer ?

Le cancer colorectal touche chaque année plus de 47 000 personnes en France. Détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10 ! Le dépistage est simple, rapide, indolore et peut se faire chez soi.

Rejoignez l'aventure et faites-le plein d'énergie !



EN SAVOIR +



Télécharger l'application

VOTRE AGENDA mars-avril 2025

Retrouvez les événements et sorties proposés aux seniors inscrits au CCAS :

À PARTIR DU 4 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE

Les mardis matin de 10h à 12h.
Inscription auprès du CCAS

JEUDI 27 MARS

GOÛTER CINÉMA

14h - Espace culturel Paul Gauguin
Inscriptions obligatoires au CCAS jusqu'à 8 jours avant

VENDREDI 11 AVRIL

SORTIE CATHÉDRALE DE MEAUX ET SES JARDINS



Repas au restaurant et visite du musée de Brie avec dégustation. Inscriptions le 24 mars à l'Espace culturel Paul Gauguin



Les sorties proposées par le CCAS comportent des déplacements en train, métro et à pied avec parfois des balades et des risques de marches/escaliers. Une bonne mobilité est nécessaire pour apprécier ces sorties.

+ D'INFOS

CCAS

01 39 74 20 16

RETOUR EN IMAGES



Le 23 janvier nos seniors étaient nombreux pour s'échanger les vœux autour du premier goûter de l'année organisé par le CCAS. L'adjointe au maire et déléguée aux seniors, Halima Belhadj-Adda étaient présentes aux côtés des agents du CCAS et de l'équipe municipale pour partager cet après-midi remplis de convivialité, de rires et de délicieuses galettes !



Spéctacle des enfants

Le 5 février, au Phénix, s'est déroulé le spectacle des équipes d'animation périscolaire de la ville pour la deuxième année consécutive. Cette année, c'est le célèbre conte de Charles Perrault "Le Chat Botté" qui a pris vie sur scène émerveillant les petits chantelouvais.



Mal élevée

Le 7 mars, à l'occasion de la Journée internationale du Droit des Femmes, le Phénix accueillait, "Mal élevée", une pièce poignante sur les répercussions que peuvent engendrer les actes de violence et de harcèlement.



Le préfet délégué en visite

Le 29 janvier, Marc Tschiggfrey, nouveau Préfet délégué à l'égalité des chances, est venu à la rencontre des acteurs associatifs qui œuvrent au quotidien pour Chanteloup.

Forum des métiers au collège

Le 29 janvier dernier, le collège René Cassin a accueilli les élèves de 4ème et de 3ème des deux collèges de la Ville à l'occasion du Forum des métiers et des formations. La Ville de Chanteloup était bien évidemment représentée avec notamment Marc Cherubini, le chargé d'éducation numérique qui a animé un stand pour faire découvrir de façon ludique et divertissante une centaine de métiers à travers des casques de réalité virtuelle !



Cérémonie des vœux aux associations

Jeudi 23 janvier, Catherine Arenou entourée de Sandrine Chiaretto, Ketty Charlot et l'équipe municipale a présenté ses vœux aux associations chantelouvaises.





Exploration spatiale au Phénix

Une aventure cosmique à Chanteloup-les-Vignes ! Le 15 janvier, petits et grands avaient rendez-vous avec l'espace au Phénix dans le cadre d'un atelier pédagogique organisé par la Cité Éducative.

La Classe orchestre, ça continue !

Jeudi 16 janvier, le collège Magellan célébrait le début d'une magnifique aventure pour les élèves de 5ème du projet de classe orchestre !



La Haine cartonne sur les planches !

Les acteurs principaux de la comédie musicale La Haine étaient de retour dans le quartier de la Noé pour un shooting photo. Depuis le 7 novembre, plus de 150 000 spectateurs ont découvert cette adaptation du film de Mathieu Kassovitz.



Distribution de kits hygiène

Ce vendredi 31 janvier, le Centre social Espoir a mené une belle initiative solidaire en distribuant plus de 100 kits d'hygiène aux habitants du quartier. Marwa Ablouh, maire adjointe à la politique sociale, était présente aux côtés de l'équipe d'Espoir pour la distribution.



Silence ça tourne... à Cassin

Grâce au partenariat entre la Cité Educative et le Théâtre Montasier, les jeunes élèves du collège René Cassin découvrent les ficelles du 7e art avec des professionnels. De l'écriture au montage en passant par le tournage devant et derrière la caméra, ils produisent leur propre film !

Fête de la Saint-Vincent

Le 2 janvier dernier, l'Association Viticole Chantelouvaïse (AVIC) a célébré la Saint-Vincent !



RÉUSSITE
LAURÉAT | AMBITION
objectifs
épanouissement | SUCCÈS
TRIOMPHE | DIPLOMÉS



CULTIVER L'AMBITION, ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE

La Ville de Chanteloup-les-Vignes met tout en œuvre pour développer l'ambition des jeunes et les aider à franchir les barrières qu'ils se mettent souvent eux-mêmes lorsqu'il s'agit de poursuivre des études supérieures. Parmi la large palette d'outils proposée par la Ville, le programme AMBRE, lancé il y a trois ans dans le cadre de la Cité Éducative, incarne cette volonté de transformer les rêves en projets concrets. Dossier.

PROGRAMME AMBRE : UN NOUVEAU CYCLE DÉBUTE !

Ils ont choisi de prendre leur avenir en main, et pour cela la Ville est à leurs côtés. Lundi 17 février, une dizaine d'élèves chantelouvois de 1^{re} étaient réunis à l'Espace Jean-Louis Borloo pour le début d'un nouveau cycle du programme Ambition Réussite (AMBRE). Ce programme d'accompagnement destiné au lycéens et piloté par la Responsable parcours lycéens de la Ville, Mimouna Messaour.

Un accompagnement sur-mesure

Dans le cadre du programme AMBRE, qui se déroule sur deux ans, chaque jeune profite d'un soutien scolaire adapté à ses besoins. Il est également suivi par des référents professionnels qui l'aident à définir ses choix d'orientation et à se préparer de manière optimale pour réussir ses examens, y compris les épreuves orales. La confiance en soi est également au cœur de ce programme. À travers des ateliers interactifs sur l'aisance à l'oral, mais aussi des rencontres avec des étudiants et des professionnels pour échanger sur leurs parcours, les jeunes découvrent une multitude de possibilités et d'opportunités pour l'avenir.

En plus de cet accompagnement scolaire, le programme AMBRE propose des sorties culturelles et des visites de portes ouvertes dans des établissements d'enseignement supérieur ou des entreprises. Et parce que la réussite gagne à être partagée, le programme AMBRE inclut du tutorat permettant aux lycéens d'être conseillé par des étudiants chantelouvois dans le domaine d'étude qu'ils visent. Ce programme vise non seulement à renforcer les compétences académiques des participants, mais aussi à leur transmettre l'ambition de réussir. En mettant l'accent sur la valorisation des parcours et en aidant les jeunes à voir leur avenir sous un angle plus large, le programme AMBRE joue un rôle clé dans la construction d'une confiance durable en eux-mêmes et en leur potentiel.

Rejoignez le programme AMBRE !

Les inscriptions pour le programme AMBRE sont ouvertes toute l'année. Les jeunes chantelouvois qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement sont invités à contacter Laïla Boukandoura, Chargée de projets éducatifs pour les lycéens et étudiants (voir ci-contre).

Dans le cadre du programme AMBRE les élèves profitent également d'ateliers numériques réguliers avec le chargé d'éducation numérique et Référent Prof'Express de la Ville, Marc Chérubini.



UN TREMPLIN POUR LES JEUNES !

Les résultats des examens du baccalauréat des lycéens chantelouvais entre 2021 et 2024 témoignent d'une dynamique positive marquée par une augmentation du nombre de candidats, une amélioration du taux de réussite et une forte progression des mentions. Ces éléments illustrent le travail fructueux réalisé par les équipes pédagogiques et les partenaires éducatifs locaux dans le cadre des nombreux projets portés par la Cité Éducative.

LA RÉUSSITE EN CHIFFRES

+35%

Le nombre de candidats a augmenté de 35 % entre 2021 et 2024. Cette croissance reflète un véritable désir de poursuivre des études supérieures et d'envisager des carrières diversifiées, au-delà du lycée. Cette tendance est un signal encourageant pour l'avenir !



Les orientations post-bac des lycéens chantelouvais ont aussi évolué. Les formations en BTS restent les plus choisies, bien qu'elles aient enregistré une légère baisse en 2024 (34,5 % contre 50 % en 2023). Les licences universitaires, après une chute marquée en 2023, ont retrouvé une certaine stabilité autour de 30 %, tandis que les formations en écoles spécialisées et classes préparatoires ont connu une progression significative, atteignant 18,2 % en 2024.



Mimouna Messaour, Responsable parcours lycéens

En début d'année, prêt de 100 jeunes chantelouvais (dès le collège) ont participé, avec la Ville, aux Entretiens de l'Excellence. Durant cette tournée francilienne, les élèves ont pu visiter plusieurs campus universitaires prestigieux comme l'Institut Polytechnique de Paris-Saclay, l'Université Paris Dauphine, l'université Paris-Nanterre ou encore l'ESHEC Business School. L'opportunité de rencontrer des professionnels et des étudiants et de découvrir les différents parcours académiques.



Le taux de réussite aux examens est passé de 85 % en 2021 à 93 % en 2024, avec une amélioration constante d'une année à l'autre. Cette performance démontre la pertinence et l'efficacité des stratégies pédagogiques mises en place pour soutenir les lycéens tout au long de leur scolarité. Une telle progression est d'autant plus significative qu'elle se base sur une approche de soutien et d'accompagnement dès la classe de 3ème, avec une attention particulière portée à l'orientation et la préparation des élèves.

3x PLUS

de mentions aux examens qu'en 2021. Passant de 19 en 2021 à 61 en 2024.



« Les résultats obtenus ces dernières années illustrent l'efficacité du travail collaboratif entre les équipes pédagogiques, les élèves et les partenaires éducatifs au sein de la Cité éducative. Cette alliance, combinée à une approche plus personnalisée de l'accompagnement des élèves, a permis de déployer une offre éducative de qualité et de soutenir les jeunes dans leur réussite scolaire et leur avenir professionnel. »

Catherine Arenou,
Maire de Chanteloup-les-Vignes

3 QUESTIONS À...



Laïla Boukandoura
votre chargée de projets éducatifs
lycéens et étudiants

Infoloup & vous : Quel est votre rôle auprès des lycéens / étudiants ?

Mon rôle est d'accompagner les jeunes dans leurs parcours scolaire et leur orientation post-bac. Concrètement, je les aide à mieux cibler leurs envies, à surmonter leurs éventuelles hésitations et à se projeter dans l'avenir. Avec le programme AMBRE, nous leur proposons, avec Mimouna Messaour, un suivi personnalisé, collectif et individuel qui s'adapte à leurs emplois du temps.

Infoloup & vous : Quels sont les retours des élèves inscrits au programme AMBRE ?

Les retours sont très encourageants ! On a vu passer beaucoup d'élèves qui, en arrivant, hésitaient sur leur avenir ou qui pouvaient se mettre des barrières. Grâce aux ateliers et aux échanges avec les étudiants organisés par la Ville, ils ont pu affiner leur choix et se sentir plus sûrs d'eux. Chaque année nous voyons des élèves gagner en ambition et en motivation, et c'est une vraie satisfaction !

Infoloup & vous : Quels sont les prochains rendez-vous à venir ?

Dans les semaines à venir, plusieurs temps forts sont prévus pour les élèves de 1^{re} inscrits au programme AMBRE. Le 22 mars un atelier "Booster mes talents" (14h-16h Espace Borloo). Le 5 avril, un atelier "Gestion du stress" (14h-16h Espace Borloo). Et le 17 mai, nous organisons un atelier pour préparer les élèves au BAC de Français avec des simulations d'oraux (14h-16h Espace Borloo).

+ D'INFOS

06 67 45 53 58
projets.lyceens@
chanteloup-les-vignes.fr.

VO2 RIVES DE SEINE

brille sur les cross !

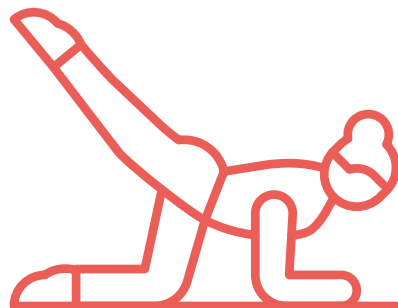


Affronter les adversaires sur des parcours difficiles dans le froid et la boue, ça ne fait pas peur aux athlètes de VO2 rives de seine, qui ont encore donné le meilleur d'eux-mêmes à Verneuil-sur-Seine ce dimanche 26 janvier à l'occasion des championnats régionaux Ouest (meilleurs clubs du 78, 91, 92 et 95). Après avoir décroché 4 podiums, dont 2 titres de champions lors des championnats départementaux des Yvelines, le club a aligné 24 athlètes pour cette nouvelle étape, équivalente à un 1/4 de finale des championnats de France de cross. Les performances ont été au rendez-vous !

Chez les benjamines (U14), VO2 Rives de Seine s'est distingué avec un magnifique titre de vice-championne régionale en individuel. Félicitations à Louise, Iris, Léane et Lola, qui représenteront l'équipe des Yvelines lors des prochains championnats d'Île-de-France. Les jeunes cadettes Juliette et Emmie, ainsi que Baptiste et Thomas en catégories cadets et minimes, ont également obtenu leur qualification pour l'échelon suivant.

L'équipe élite femmes de cross court, composée de Sophie, Carole, Cassandra et Mathilde, vice-championne des Yvelines, a réalisé une belle 8ème place dans une compétition très relevée. Les masters hommes, emmenés par Mohamed, Macire, Nicolas et Thomas, se sont illustrés avec un top 20 par équipes. Bravo à tous les athlètes et aux encadrants pour ces belles performances qui portent haut les couleurs du territoire !

DÉCOUVREZ GRATUITEMENT LE PILATE avec TCGV !



L'association Sportive Triel Chanteloup Gymnastique Volontaire (TCGV) vous invite à découvrir gratuitement la pratique du Pilates lors d'une séance d'initiation le mardi 11 décembre à 12h30 au complexe Laura Flessel.

Ce cours d'une heure sera animé par Eugenia Plessis, éducatrice sportive diplômée, qui vous fera découvrir les bienfaits de cette discipline douce alliant renforcement musculaire, respiration et équilibre.

La capacité de la salle étant limitée à 25 participants, la réservation est obligatoire pour garantir votre place.

Tout au long de l'année, la TCGV propose un large éventail de cours adaptés à tous, dès l'âge de 3 ans : gym tonique, entretien, gym douce, stretching, Pilates ou encore marche nordique, encadrés par des professionnels diplômés. N'hésitez plus, venez bouger avec l'association TCGV dans une ambiance conviviale et dynamique !



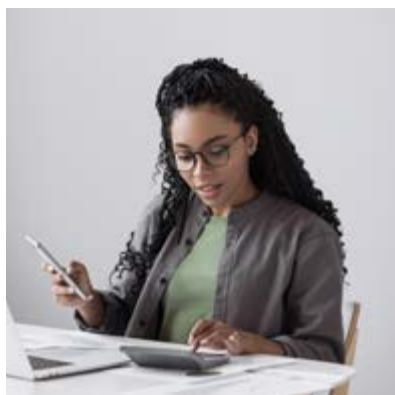
REPOUSSE TES LIMITES !

À PARTIR DE **150€** L'ANNÉE

Salle de musculation // Complexe sportif Laura Flessel
12 Mail du Coteau // ☎ 07 60 64 01 26 / 01 39 70 32 14
contact-sport@chanteloup-les-vignes.fr

Matchez CLV

À la recherche du poste idéal ? Celui qui fera battre votre cœur et vous donnera envie de vous engager pleinement ? Ne cherchez plus ! Chanteloup-les-Vignes vous propose des opportunités faites pour vous. Que vous soyez en quête d'une relation stable, d'un coup de cœur professionnel ou d'une aventure pleine de défis, nos offres d'emploi sont là pour créer l'étincelle. Faites le premier pas, swipez du bon côté et trouvez le job qui vous correspond !



COMPTABLE

 Mairie

 Catégorie B ou C

À propos

Rigoureux(se) et organisé(e), vous assurez le traitement comptable des services qui vous sont confiés. De la gestion des bons de commande au suivi budgétaire, en passant par l'exécution comptable des marchés publics et des emprunts, vous êtes un maillon essentiel de la bonne gestion financière de la Ville.

Compétences

Maîtrise des procédures comptables

Réglementation des marchés publics

Outils bureautiques



AGENT ADMINISTRATIF

 Guichet unique

 Contrat P.E.C (12 mois)

À propos

Premier contact des familles, vous êtes le visage accueillant du service ! De l'inscription scolaire à la facturation des services périscolaires, vous accompagnez les usagers avec bienveillance et efficacité. Organisation et rigueur sont vos meilleurs atouts pour assurer un suivi précis des dossiers et répondre aux demandes des administrés.

Compétences

Sens du service public

Relationnel

Organisation

Outils bureautiques

Respect de la confidentialité



AGENT POLYVALENT

 Centre technique municipal

 Contrat P.E.C (12 mois)

À propos

Intégré(e) aux services techniques de la Ville, vous veillez à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et équipements communaux. Entre menuiserie, serrurerie et petits travaux, vous êtes partout où on a besoin de vous pour garantir un cadre de vie agréable aux habitants. Précision, réactivité et esprit d'équipe sont vos meilleurs alliés !

Compétences

Travaux manuels

Polyvalence

Respect des consignes

Goût pour le travail en extérieur

Vous AVEZ EU
UN COUP DE CŒUR ?

Retrouvez toutes nos offres d'emploi
en détail sur chanteloup-les-vignes.fr !

Pour postuler, envoyez votre CV et lettre de motivation
à l'attention de Mme le Maire :

Par courrier : Mairie de Chanteloup-les-Vignes
Direction des Ressources Humaines
37 rue du Général-Leclerc, 78570 Chanteloup-les-Vignes
Par mail : recrutement.rh@chanteloup-les-vignes.fr

LA STÉRILISATION DES CHATS : un geste essentiel !



Depuis plusieurs années, la Ville de Chanteloup-les-Vignes, labellisée Ville amie des animaux, s'engage aux côtés de l'association SOS Matous pour la protection et la gestion responsable des chats errants. Cette collaboration vise à limiter leur prolifération tout en garantissant leur bien-être.

Pourquoi la stérilisation est-elle indispensable ?

Sans contrôle, les chats errants se reproduisent rapidement, entraînant des problèmes variés : nuisances pour les riverains, états de santé précaires pour les animaux, saturation des refuges ... La stérilisation permet d'éviter ces situations en réduisant les naissances non désirées et en assurant une cohabitation harmonieuse entre habitants et félins.

Grâce à la loi du 6 janvier 1999, les chats errants identifiés et stérilisés sont reconnus comme « chats libres ». Relâchés dans leur environnement habituel, ils sont ensuite nourris et surveillés par les bénévoles de SOS Matous de Chanteloup. Un travail essentiel, mais qui repose sur une équipe mobilisée et des ressources limitées.

Une action qui repose sur tous

Si la ville et l'association agissent ensemble pour encadrer la population féline, chacun peut aussi contribuer à cette dynamique positive :

- **Faites identifier et stériliser votre chat.** L'identification des chats domestiques est une obligation légale, souvent méconnue, qui permet de prévenir les abandons et de retrouver plus facilement les animaux perdus. Ne pas faire identifier son chat expose son propriétaire à une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros. La stérilisation, quant à elle, joue un rôle clé dans la lutte contre la prolifération des félins errants.
- **Signalez les chats errants en difficulté** auprès de l'association SOS Matou.
- **Soutenez l'association SOS Matous** : par le bénévolat, les dons de nourriture pour chat, de matériel ou l'accueil temporaire de chats en attente d'adoption.

Un engagement renforcé

Dans le cadre de la convention signée avec la Préfecture des Yvelines, la Ville de Chanteloup, poursuit son engagement pour la gestion des chats errants. Suite à l'appel à projet lancé en septembre 2025 par le ministère de l'Agriculture, la Ville a obtenu une subvention de 13 040 euros pour la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur des félins sans propriétaire.

Cette initiative sera portée par l'association SOS Matous de Chanteloup, qui assurera le déploiement du programme sur le terrain. Ses missions incluront la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants afin de réguler leur population et de limiter les nuisances tout en garantissant leur bien-être.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : comment s'en prémunir ?



Avec l'arrivée du mois de mars, les chenilles processionnaires font leur apparition. Classées nuisibles depuis avril 2022, elles représentent un danger pour la santé humaine et animale en raison de leur poils urticants.

Soyez vigilants !

- Ne touchez pas les chenilles, leurs nids ou les arbres infestés (pins, chênes) ;
- Surveillez vos enfants et vos animaux, lors de vos promenades ;
- Dans votre jardin, si vous observez des nids ou des chenilles, agissez.

Comment lutter contre leur prolifération ?

- La lutte biologique (prédateurs naturels, nichoirs à mésanges) ;
- L'installation de pièges écologiques (écopièges, pièges à collier) ;
- La lutte mécanique, en éliminant les nids (uniquement par des professionnels).

La mairie met en place des actions préventives dans les espaces publics, mais chacun peut contribuer à limiter leur propagation. En cas d'infestation importante, faites appel à un professionnel pour une intervention sécurisée.

Attention, en cas de réaction allergique grave, contactez immédiatement les urgences (15) ou le centre antipoison au 01 40 05 48 48.

PROCHAINES DATES DE COLLECTE

29 MARS ET LE 26 AVRIL DE 8H À 12H



avec broyeur

Mutuelle Communale

SANTÉ • PRÉVOYANCE • PRÉVENTION

CHANTELOUP S'ENGAGE
POUR VOTRE SANTÉ !



+ d'infos ici



Renseignements
Mutuelle familiale
01 34 34 36 50

VOTRE NOUVELLE LAVERIE à Chanteloup

Un nouveau service de proximité arrive à Chanteloup ! Courant mars-avril, une laverie en libre-service ouvrira ses portes au 2 rue de l'Échos. Accessible 7 jours sur 7 de 6h à 21h, elle offrira aux habitants un service pratique et moderne.

La laverie sera équipée de machines à laver de 8 kg à 21 kg, adaptées aussi bien aux petites lessives qu'aux grandes pièces comme les couettes. Un système de séchage professionnel viendra compléter l'offre pour assurer un linge prêt à l'emploi.

Les paiements pourront s'effectuer en espèces ou par carte bancaire directement sur place. Une solution idéale pour simplifier votre quotidien ! Plus d'informations à venir.



STATIONNEMENT : des places pour livrer, pas pour s'arrêter



Pour permettre aux commerces et aux établissements scolaires de fonctionner dans les meilleures conditions, la Ville a pris un arrêté municipal permanent réglementant l'usage des places de livraison situées : **10, rue des Marottes - 5, place des Pierreuses et Rue des Petits Pas** (au niveau du groupe scolaire Mille Visages). Jusqu'à présent, ces places existaient sans cadre légal formel, ce qui empêchait toute action contre les véhicules en infraction. Cette situation causait régulièrement des difficultés pour les commerçants et les services de restauration des écoles, parfois contraints d'effectuer leurs livraisons dans des conditions inadaptées.

Désormais, le stationnement hors livraison est strictement interdit sur ces emplacements. Tout véhicule stationné en dehors de ces créneaux sera considéré comme gênant et passible d'une contravention.

Pourquoi est-ce important ?

Les places de livraison sont essentielles pour garantir un approvisionnement fluide des commerces et des cantines scolaires. Lorsque ces emplacements sont occupés illégalement, cela complique la logistique et peut entraîner des retards, voire des risques pour la sécurité. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces règles.



DES CASQUES DE RÉALITÉ VIRTUELLE pour former les professionnels de demain

Grâce à la générosité du Lion's Club Conflans Montjoie, le Centre de formation aux métiers de l'hôtellerie-restauration Stello s'équipe de casques de réalité virtuelle.

Cet outil innovant permettra aux étudiants de compléter leur apprentissage avec des modules de formation en ligne, proposés par la Région Île-de-France, notamment sur les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire. Avec cette technologie, les apprenants pourront se former de manière immersive, renforçant ainsi leurs compétences et leur préparation au monde professionnel.

TRI DES DÉCHETS : suivez le guide !



Ça va dans la poubelle jaune ou dans les ordures ménagères ? À quoi ça sert de trier ? Que deviennent mes déchets une fois collectés ? Le Guide du tri de Grand Paris Seine & Oise est un aide-mémoire simple des bonnes pratiques. Il détaille l'ensemble des consignes de tri, les erreurs à éviter, les bons réflexes...

Pourquoi bien trier ses déchets ?

Geste simple à adopter au quotidien, le tri sélectif permet le recyclage des déchets, procédé efficace pour réduire le volume de déchets enfouis ou incinérés, économiser des matières premières et protéger l'environnement.

À la maison comme dans les entreprises, il est important de bien trier ses déchets pour ne pas commettre des erreurs qui compromettent ensuite le recyclage et représentent d'importants coûts supplémentaires de traitement. Un impact qui peut être facilement réduit grâce au concours de chacun en privilégiant la réduction à la source, le réemploi et la valorisation des déchets.

Un guide du tri pour adopter les bons gestes

Parce que la gestion durable des déchets est un effort collectif, qui passe par la prévention et l'information, la Communauté urbaine a conçu ce guide pour rappeler à tous les bonnes pratiques et faciliter vos gestes de tri au quotidien.

- Retrouvez tous nos conseils pour adopter les bons gestes pour les collectes en porte-à-porte, le dépôt en points d'apport volontaire ou en déchèterie.
- Découvrez pour chaque type de déchets (ordures ménagères, emballages, verre, textile, végétaux, déchets dangereux, encombrants...), s'il doit être trié, dans quel bac et selon quel circuit de collecte et de valorisation.

Retrouvez votre guide en ligne sur www.gpseo.fr et en format papier en mairie ainsi que dans les structures municipales.

VOIE DE COVOITURAGE SUR L'A13 : mode d'emploi

Depuis le 3 mars 2025, une voie de covoiturage est en place sur 7 km de l'A13 entre Rocquencourt et Saint-Cloud. Accessible uniquement aux véhicules transportant au moins deux personnes, taxis, VTC en charge, transports publics et véhicules de secours, cette voie vise à fluidifier le trafic et réduire la pollution.

Active du lundi au vendredi de 7h à 10h30 et de 16h à 20h, elle est signalée par un losange blanc lumineux. Hors créneaux ou si le losange est éteint, tous les usagers peuvent l'emprunter.

Les contrevenants encourent une amende de 135 € (sans retrait de point), avec un contrôle automatisé à partir du 1^{er} mai 2025. Expérimentale jusqu'en mars 2026, cette mesure pourrait être pérennisée selon son efficacité.

DONNEZ VOTRE AVIS pour façonner l'avenir des transports

Du 28 février au 31 mars 2025, les habitants de Chanteloup ont la possibilité de participer à l'enquête publique sur le Plan des Mobilités 2030 en Île-de-France. Cette consultation citoyenne permet d'évaluer les besoins en matière de transports en commun et d'orienter les futures actions pour des déplacements plus durables.

Vos contributions permettront d'ajuster 46 actions concrètes pour améliorer la mobilité dans la région, avec des objectifs ambitieux : réduire de 15 % les trajets en voiture, tripler l'utilisation du vélo et diminuer de 26 % les émissions de gaz à effet de serre.

Participez dès maintenant en ligne sur www.registre-numerique.fr/pdmif2030 ou dans l'un des points de consultation. Vos avis comptent pour imaginer les transports de demain !

À quoi serviront vos retours ?

À l'issue de l'enquête, un rapport exposant les éventuelles recommandations à apporter au Plan des Mobilités 2030 sera rendu en avril 2025 et présenté à l'État cet été, pour une adoption du plan et de ses initiatives en septembre 2025 par le Conseil régional.





MAJORITÉ

Chères Chantelouvaïses, Chers Chantelouvaïses,

Comme vous avez pu l'entendre ou le lire dans votre magazine (voir page 5), la Ville a pris la décision de fermer l'église Saint-Roch à partir du lundi 10 mars. Une décision difficile, mais nécessaire au vu des résultats des dernières études menées sur l'édifice datant du XVI^e siècle. En période de Carême et à l'approche des célébrations de Pâques, nous savons bien que cette annonce résonne de façon particulière pour de nombreux Chantelouvaïses.

Pour autant cette fermeture, imposée par des raisons de sécurité indiscutables, n'est pas une fin. La Ville prend ses responsabilités pour protéger ce patrimoine inestimable et travaille dès maintenant à la mise en place de solutions pour assurer l'avenir de Saint-Roch.

Depuis 1518, notre église a vu des générations se succéder, des baptêmes, des mariages, des messes de Noël et des moments de recueillement. Il a accompagné notre ville dans ses joies comme dans ses épreuves. Aux Chantelouvaïses, nous voulons assurer que la Ville est pleinement mobilisée pour accompagner la paroisse dans cette transition. Les fidèles pourront continuer de se réunir à la chapelle située Avenue de Poissy.

Saint-Roch a traversé les siècles, résisté aux tempêtes et aux épreuves de l'Histoire. Les plus anciens se souviendront de l'incroyable tempête de 1999 où le clocher de sept tonnes, déstabilisé par les vents forts, était venu s'écraser au milieu de l'enceinte privant les paroissiens de leur église durant de long mois. Aujourd'hui, l'église connaît une nouvelle épreuve, mais comme à son habitude, la Ville mettra tout son cœur et toute son énergie pour que, le moment venu, les portes de Saint-Roch puissent à nouveau s'ouvrir en toute sécurité.

Les élus de la liste *Avec vous, une ambition pour Chanteloup*

OPPOSITION

Texte non communiqué

Les élus de la liste *Ensemble Changeons Chanteloup*

Mars

DU 3 AU 31 MARS
INSCRIPTIONS SCOLAIRES
2024-2025

Ville

LUNDI 10 MARS
LES COULISSES
DE ROLLAND GARROS

Complet • Paris 16^e

Ville

SAMEDI 15 MARS
PRINTEMPS DES POÈTES

14h • Le Phénix

AVEC

DIMANCHE 16 MARS
BATTLE DAR

14h • Le Phénix

AVEC

SAMEDI 22 MARS
PERMANENCE
DE CATHERINE ARENOU

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairi

VERNISSAGE SALON PALETTE
& PALETTE JUNIOR

18h • Le Phénix

Ville

SAMEDI 29 MARS
COLLECTE DES DÉCHETS
VÉGÉTAUX

9h-13h • Chemin de La Croix Saint-Marc

Ville & GPS&O

MERCREDI 9 AVRIL
FESTIVAL DES PÉPITES
SONORES « MINUIT »

14h30 • Le Phénix

Ville & Le Sax (Achères)

CONSEIL MUNICIPAL
20h30 • Salle du Conseil

À ne pas manquer !



SALON PALETTE & PALETTE JUNIOR

DU 23 AU 28 MARS

LE PHÉNIX

DU 10 AU 13 AVRIL
FESTIVAL DE THÉÂTRE
CHANTELOUP CÔTÉ COUR

Programme complet sur
chanteloup-les-vignes.fr
Ville

SAMEDI 12 AVRIL
PERMANENCE DE CATHERINE
ARENOU

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

JEUDI 24 AVRIL
SORTIE HORS LES MURS :
LES COULISSES DE L'UNESCO

Sur réservation

Ville

SAMEDI 26 AVRIL
COLLECTE DES DÉCHETS
VÉGÉTAUX

9h-13h • Chemin de La Croix Saint-Marc

Ville & GPS&O

Avril

MERCREDI 2 AVRIL
PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous de 13h30 à 15h30

Maison de la petite enfance • Gratuit

CHASSE AUX OEUFS

14h - 16h30 • Parc Champeau

Ville

VENDREDI 4 AVRIL
CONCERT GPSORCHESTRA

20h30 • Le Phénix

Ville & GPSEO

SAMEDI 5 AVRIL
PERMANENCE ÉLUS

Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

en savoir +



Retrouvez
l'agenda de
votre ville



RETROUVEZ

infos, bons plans, conseils, photos et activités
pour les jeunes de 13 à 25 ans



Chanteloupjeunes 

Follow



@chanteloupjeunes

